

Services relatifs au changement climatique | Gestion du carbone

Applus+ propose des services complets aux clients en fournissant des solutions spécifiques à leurs besoins relatifs au changement climatique. Grâce à notre connaissance approfondie des différents domaines de la gestion environnementale pour différents secteurs d'activité et à notre haut niveau de spécialisation dans les services liés au changement climatique et à la gestion du carbone, nous sommes en mesure de fournir à nos clients des solutions complètes, concrètes et opérationnelles.



LA SOLUTION Applus+

Nous offrons des services de conseil technique spécialisés dans l'ensemble du processus de gestion du carbone au sein des organisations, de la quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES) à la définition de plans d'atténuation, à la compensation des émissions et à l'adaptation au changement climatique.

Conception et calcul des inventaires d'émissions de GES (empreinte) liés aux organisations et aux produits ou services, conformément aux normes internationales (ISO 14064, GHG Protocol, ISO 14067).

Services de conseil sur la mise en œuvre de stratégies et de modèles de production plus durables et plus efficaces afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités, les produits et les services de l'organisation. Fixation d'objectifs, définition d'une feuille de route et mise en œuvre de plans d'action pour atteindre la neutralité.

Nous sommes spécialisés dans ce qui suit :

- Stratégies « zéro net », plans de décarbonisation et feuilles de route concernant l'atténuation et la compensation des émissions, ainsi que l'adaptation aux effets du changement climatique.
- Conception et calcul de l'empreinte carbone (pour les organisations et les produits /services) selon des normes reconnues (ISO 14064, ISO 14067, GHG Protocol, TFS - secteur chimique). Possession d'un logiciel web pour calculer l'empreinte carbone des organisations (catégories de scopes 1 et 2 et scope 3 complète).
- Conception et calcul de l'empreinte hydrique (ISO 14046) et de l'empreinte environnementale (EU Product/Organisation Environmental Footprint-PEF/OEF).

Clients cibles

- Dans le contexte actuel, la gestion du carbone et les risques et opportunités liés au changement climatique occupent une place de plus en plus importante dans les politiques de gestion des organisations.
Toutes les entreprises devraient agir en mesurant, en évaluant et en mettant en œuvre des actions visant à réduire l'empreinte carbone, ce qui est de plus en plus exigé par les différentes parties prenantes en réponse :
- Aux exigences légales en vertu de réglementations de plus en plus exigeantes en matière de changement climatique.
- À la nécessité de participer à des appels d'offres publics et privés qui valorisent positivement l'existence de calculs d'empreinte carbone ou de participer à des programmes de quantification et/ou de réduction des émissions de GES.
- Au respect par les clients des spécifications relatives au changement climatique ou aux émissions d'inventaire afin d'accéder à leur agrément en tant que fournisseurs ou de le conserver.
- Aux besoins de reporting découlant des indices et des programmes de développement durable auxquels les organisations participent.
- À l'accès au financement selon des critères de durabilité (fonds, obligations vertes, etc.).

Avantages clés pour le client

Les solutions fournies par Arplus+ dans le cadre de projets de conseil et d'assistance technique en matière de quantification des émissions de gaz à effet de serre et de décarbonisation permettent, au-delà des avantages bien connus de réduction des coûts et de conformité légale, d'améliorer les informations disponibles en incorporant la « composante carbone » dans la prise de décision des entreprises, ce qui permet :

- En général, l'identification des principales sources d'émissions de l'organisation, dans le but de concentrer les efforts sur les plans d'atténuation, les stratégies commerciales en matière de changement climatique, les plans de neutralité carbone, etc.

- L'analyse des avantages environnementaux découlant de la mise en œuvre de mesures organisationnelles, telles que le télétravail, les politiques de voyage ou les plans de mobilité d'entreprise.
- L'évaluation de l'impact causé en termes de réduction des émissions par l'adoption de mesures dans les opérations ou de changements dans les installations.
- L'évaluation des effets de l'approvisionnement ou de la gestion des déchets sur les émissions totales de l'organisation, afin d'adopter des critères environnementaux lors de la passation des marchés.
- L'analyse des émissions liées à la logistique des produits et de la manière dont elles sont affectées par l'adoption de différents types de mesures, telles que l'optimisation des itinéraires et des chargements ou l'utilisation de véhicules moins polluants dans le parc de véhicules de distribution.
- L'évaluation des coûts liés à l'amélioration de la conception des produits et/ou des services, en intégrant les coûts du carbone dans l'analyse.